



Communiqué de presse

Décès de Gilbert André

La Présidente du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise, la directrice et toute l'équipe du Parc s'associent aux nombreux hommages qui s'expriment suite au décès de Gilbert André.

Le nom de Gilbert André, pour nous, agents du Parc national de la Vanoise, résonne comme celui d'un père fondateur. Amoureux d'une montagne majestueuse dans laquelle l'homme a toute sa place, il disait : « Le mot de parc national, non, je ne l'avais pas en tête. Par contre j'avais en tête la nécessité de préserver la beauté des montagnes, de faire respecter la vie par les hommes et de conserver les villages »¹

En 1953, Gilbert André s'est arrêté à Bonneval sur Arc pour ne plus jamais en partir.

En 1955, il rédigeait « Pour un parc national français », signant ainsi la naissance du concept de « parc national à la française », fondé sur la protection de la faune et de la flore, mais aussi de la culture de la montagne.



Gilbert André, photographié par le Dr Truchet (Archives personnelles de Gilbert André)



La loi relative à la création de parcs nationaux sera promulguée en 1960 et le Parc national de la Vanoise, premier de la liste, sera créé en 1963, soit 10 ans après son arrivée en Savoie.

L'esprit de Gilbert André est et restera profondément ancré dans l'histoire du Parc national de la Vanoise.



Deux mondes se rencontrent : Gilbert André et le Bonnevalain Philippe Blanc, accompagné de son fils Gabriel (Archives personnelles de Gilbert André)

¹ « Histoire et mémoires du parc national de la Vanoise – 1921- 1971 : la construction » ; Isabelle Mauz, juin 2003, Revue de Géographie Alpine, Collection Ascendances.